



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE  
PRÉFET DE LA GUADELOUPE

SECRETARIAT GENERAL  
Service de la Coordination Interministérielle

Basse-Terre, le 2 mai 2019

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La préfecture de la région Guadeloupe porte à la connaissance du public que, **du mardi 28 mai au vendredi 28 juin 2019 inclus**, il est procédé à la mairie de Trois-Rivières à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports au profit de la commune de Trois-Rivières, pour l'implantation d'un poste de refoulement dans le cadre du projet de travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif des eaux usées au lieu-dit route de la plage à Grand'Anse, sur la parcelle de terrain AT N° 244, sur le territoire de la commune de Trois-Rivières.

Le dossier de demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports et un registre d'enquête publique sont déposés à la mairie de Trois-rivières **du mardi 28 mai au vendredi 28 juin 2019 inclus**, où les personnes intéressées peuvent consulter le dossier du projet **durant les jours ouvrables et aux heures normales d'ouverture des bureaux**.

Pendant cette même période, les personnes intéressées peuvent consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur le projet sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet à la mairie de Trois-Rivières, siège de l'enquête publique ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Trois-Rivières, ou les transmettre par courriels à l'adresse suivante : [enquetes-publiques971@guadeloupe.pref.gouv.fr](mailto:enquetes-publiques971@guadeloupe.pref.gouv.fr). Pour être prises en compte, les correspondances et courriels doivent parvenir à la mairie de Trois-Rivières au plus tard **le 28 juin 2019**, date de clôture de l'enquête publique.

Mme Ruddyse GIRARD, commissaire enquêteur, se tient à la disposition du public pour lui apporter les informations nécessaires sur le dossier et recevoir ses observations écrites ou orales à la mairie de Trois-Rivières, les jours et heures suivants : **mardi 28 mai 2019 de 9 heures à 12 heures, mardi 4 juin 2019 de 9 heures à 12 heures, jeudi 20 juin 2019 de 14 heures à 17 heures et vendredi 28 juin 2019 de 9 heures à 12 heures**.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la préfecture de la région Guadeloupe et à la mairie de Trois-Rivières pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi que sur le site internet de la préfecture.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est monsieur Patrick BAMBOU, (téléphone : 0590 92 96 54, portable 0690 35 61 59, adresse électronique : [pbambou@villetroisrivieres.fr](mailto:pbambou@villetroisrivieres.fr), ou [regiedeseaux97114@orange.fr](mailto:regiedeseaux97114@orange.fr)).

A l'issue de l'enquête publique, le préfet de la région Guadeloupe statue, par arrêté, sur la demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports au profit de la commune de Trois-rivières, pour l'implantation d'un poste de refoulement dans le cadre du projet de travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif des eaux usées au lieu-dit route de la plage à Grand'Anse, sur la parcelle de terrain AT N° 244, sur le territoire de la commune de Trois-Rivières.

*Pour le préfet et par délégation,  
la secrétaire générale*

*Signé Virginie KLES*